



Janvier 2012

BULLETIN D'INFORMATION SEMESTRIEL N°7

40 av G. Perreau - Rivedoux

Liens : 05 46 09 84 54

apportivedoux.over-blog.fr

Association loi 1901**du 08 juin 2003.**

Président – rédacteur

J-M. VICTOR1^{er} Vice président**V. MOTTE**2^{ème} Vice président**G. ANDRAULT**

Secrétaire

B. MENIER

Secrétaire adjoint

J. FOLCH

Trésorier

J. CAMUS

Trésorier adjoint

C. VICTOR

Membres associés

M. ARBOLA**J-C. BLANCHE****J-P. FERRAND****D. GERVIER****Commerces Sympathisants****-MOTTE MARINE RÉ**

Rivedoux

-MAISON DE LA PRESSE

Rivedoux

-COOPÉRATIVE

MARITIME Rivedoux

-Sté RÉTHAISE DE**FILETS** St Martin de Ré**-OCÉANAUTIQUE**

St Martin de Ré

-DÉPÔT DU MOTEUR

L'Île d'Elle (85)

-PROMOCASH

ZI Périgny (Carte d'accès

chez le Président)

-LES VIVIERS Resto/vente

fruits de mer - Rivedoux

-TRANSAUTONOMIE

Rivedoux

- TABAC – PRESSE - LOTO

Rivedoux

LE MOT DU PRÉSIDENT...

Chers amis,

Dans une période aussi festive que celle de fin d'année, pourquoi ne pas laisser aller notre imagination au vagabondage le plus débridé ?

Victime durant un temps du syndrome de la page blanche, ce qui à défaut d'étincelles de l'esprit permet généralement de faire remonter en surface des idées à la positivité plus ou moins aléatoire, c'est alors que je me suis mis à concevoir l'éventualité d'une parfaite complémentarité entre l'administration et le monde bien réel de notre village...

Rétifs jusque-là à toute innovation ou adaptation structurelle en phase avec notre époque ou avec les idées émanant du peuple, je me suis mis à imaginer les délégués d'état devenir d'un coup, bienveillants, à l'écoute de l'intérêt général et du bon sens, mais aussi, attentifs et favorables aux idées de progrès actualisé et raisonné.

Nous obtenions alors toute approbation pour aménager notre port conformément au respect de l'environnement et avec tout le modernisme de notre époque, afin de répondre aux besoins de vous les navigateurs locaux, ainsi qu'à ceux de la filière professionnelle de la plaisance.

Ainsi enjolivé et modernisé, notre port devenait un lieu de vie, de promenade, de rencontre entre sédentaires et estivants, créant ainsi une grande convivialité entre

tous. Il était devenu l'un des moteurs de l'économie locale, grâce au développement du tourisme et du commerce qu'il favorisait à souhait.

Rivedoux, dont on ne retenait jusqu'alors que sa réputation de porte de l'Île de Ré, devenait un lieu touristique et balnéaire apprécié de tous, en clair, un village côtier bien Français, avec tout ce que les âmes terrestres admirent et envient à propos de notre belle nation !...

Nos deux ou trois signataires administratifs obligés avaient également compris que l'organisation des mouillages prévus devant la plage Sud, permettrait de sécuriser à la fois les baigneurs et les embarcations, de préserver les espaces pour la pêche de loisir et professionnelle, ainsi que permettre à tous les pratiquants et champions de sports marins les plus divers, de s'adonner en toute quiétude à leurs ludiques activités.

La cohabitation devenait une fête ! Tout le monde avait trouvé sa place et se réjouissait d'une telle évolution.

Enfin, notre Île n'était plus le seul espace du littoral national laissé pour compte sur le plan maritime.

C'est alors que, émergeant hélas de mes brumeuses dérives mnésiques, la violence de la réalité reprit sa place.

Me voilà donc un peu tristounet de n'avoir vécu qu'un rêve, mais après tout, peut-être est-il prémonitoire, qui sait ?

De plus, en cette période, après la Saint Nicolas, puis la visite du père Noël, alors, tout peut s'imaginer, non ?

En attendant que cette nouvelle année, hautement décisive à propos des projets précités, nous apporte au plus tôt les meilleures surprises, permettez-moi chers adhérents et sympathisants, de vous souhaiter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, **une année de joie, de bonheur, de réussite et de plaisirs nautiques !**

Jean-Michel VICTOR

LE MOT DU MAIRE...

Rivedoux-Plage, village côtier.

Rivedoux-Plage a été érigé en commune en 1928. L'orthographe exacte de notre commune était alors Rivedoux-Plages. Il est d'ailleurs regrettable que le « s » ait disparu ensuite. En effet, les plages de notre commune sont réputées et leurs linéaires confondus représentent le plus important de toutes les communes de l'île de Ré.

Rivedoux-plage est un village côtier séparé du continent au nord par le Pertuis Breton et de l'île d'Oléron au sud par le Pertuis d'Antioche. Rivedoux-Plage vit et a toujours vécu au rythme des marées, l'ostréiculture moderne y est née au 18^{ème} siècle.

Chez nous, on pratique la pêche depuis toujours et sous toutes ses formes : à pied, du bord ou en mer. Longtemps, les ressources de la pêche étaient indispensables aux besoins de subsistance des villageois. Avec l'essor du tourisme, cette pratique est devenue essentiellement récréative pour un grand nombre.

Ainsi, aujourd'hui, lors des grandes marées, quand la mer qui se retire et offre un vaste estran, des pêcheurs par centaines viennent cueillir cette richesse, longtemps perçue comme inépuisable.

La navigation est très répandue et notre port, daté du 14^{ème} siècle pour le premier abri, est le plus ancien de l'île de Ré. Notre identité s'est construite autour de cette passion de la mer aussi nous sommes très attachés aux activités de nautisme et de plaisance.

L'occasion m'est donnée à travers cet article de faire le point sur nos différents projets maritimes.

Parking à bateaux : les travaux de la pointe de Sablanceaux commenceront à l'automne 2012. Ils permettront enfin de désenclaver la batterie et le parking à bateaux pourra ainsi être réalisé. Ce projet fait partie d'un aménagement global approuvé par le Conseil Général en 2006 pour répondre à la forte pression de demande de stationnement de bateaux de plaisance.

Mouillages sur la côte sud : le « porter à connaissance » de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale nous demande de mettre fin aux mouillages sauvages.

Malgré les tracasseries des mêmes services de l'Etat, j'ai donc la faiblesse de penser que nous pourrions organiser très prochainement nos mouillages sur la plage sud. Ils seront implantés sur deux sites avec une capacité de 117 bateaux. Une étude est actuellement en cours sur l'aménagement de la plage sud. Cette étude nous permettra de positionner les nécessaires parkings pour les annexes.

Port communal : Les objectifs de la commune sont les suivants :

- Renforcer la sécurité sur le plan d'eau.
- Remédier aux pratiques sauvages.



Le port de Rivedoux autrefois, avant l'allongement de la jetée et la construction de la cale...

- Animer et développer l'économie et la fréquentation de la commune.
- Répondre aux attentes des usagers.
- Identifier et valoriser l'espace portuaire.
- Sécuriser le stationnement des bateaux dans les limites portuaires.

Pour répondre à ces objectifs et monter un projet cohérent, les élus ont souhaité penser le port dans sa globalité, avec toutes les infrastructures nécessaires à son fonctionnement. La future maison du port a ainsi été acquise pour 700 000 euros (hors aménagement) en 2009 et nous investirons très prochainement 930 000 euros pour l'achat (hors aménagement) du camping « Les Tamaris » qui représentera un très fort potentiel en matière de stationnements et d'infrastructures secondaires.

Je sais que le chemin est encore long et parsemé d'embûches mais la volonté des élus est entière et sans faille. L'aménagement de notre port est à la fois **une exigence et une priorité**.

Pour affirmer ma détermination, je sais pouvoir compter sur vous et je vous remercie d'avoir mis en place et signé massivement une pétition pour infléchir la position de l'Etat sur l'aménagement du port.

Je sais aussi pouvoir compter sur le soutien et le dynamisme de votre président, Jean-Michel VICTOR, récemment élu Vice-président de l'URCAN. Nous irons d'ailleurs ensemble le 10 janvier 2012 rencontrer Madame le Préfet pour plaider ces différents dossiers.

Et quand bien même l'état fait la sourde oreille, nous saurons nous faire entendre !

Ah, j'oubliais ! Lorsque vous quitterez le pont et que vous arriverez dans notre village, écoutez la brise... elle vous chuchotera...

MERVEILLEUSE ANNEE 2012 A TOUS !

Patrice RAFFARIN



436 av Albert Sarraute
à Rivedoux-Plage

OUVERT DU
LUNDI AU SAMEDI
de 06H15 à 19H30

DIMANCHE
7H30 à 13H

TEL 05 46 01 75 24

LE MOT DE Florentin MOTTE, UN PROFESSIONNEL DU NAUTISME SUR L ILE DE RE

Un métier passionnant bloqué dans son évolution.

Mon confrère, Pierre Blondeau aime souvent comparer notre métier de la mer à celui de la montagne.

Revenant de quelques jours à profiter de cette dernière, je ne peux m'empêcher de me demander comment, malgré notre lutte perpétuelle, nous n'avons pu installer des remontées mécaniques, multiplier les écoles, développer nos activités en élargissant et simplifiant l'accessibilité aux divers loisirs nautiques.

Nous profitons d'un milieu extraordinaire au paysage fabuleux et nous n'avons pas su créer les infrastructures pour que chacun puisse en profiter.

Comme nous, leur saison est soumise à la météo, mais l'état et les collectivités ont su mettre en place ou tolérer des infrastructures importantes, développant l'activité économique des villages, garantissant l'emploi des jeunes.

Sans parler d'une conjoncture connue de tous, notre métier se trouve aujourd'hui confronté à un souci majeur :

- Comment continuer à vous proposer des services de qualité à prix modéré ?

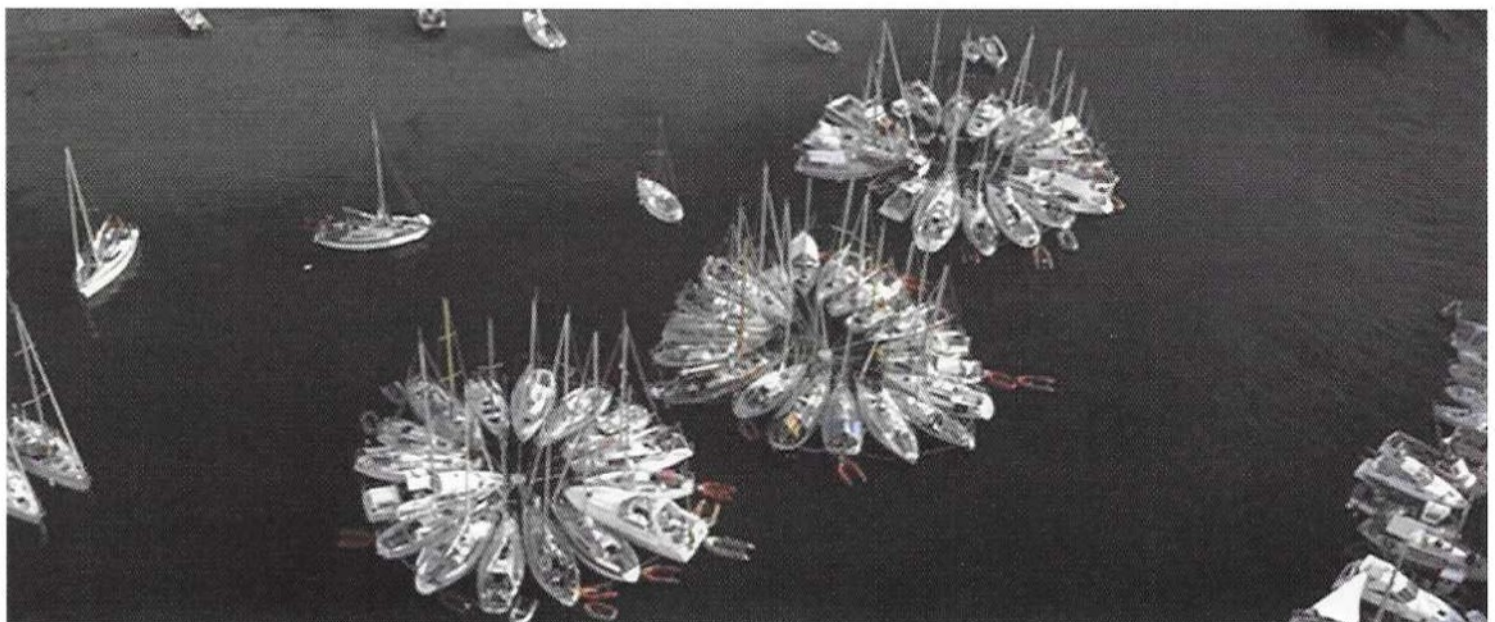
Malgré le soutien de nos élus locaux et dans un soucis d'expansion raisonnée, où sont nos ports, nos mouillages légalisés, nos cales de mise à l'eau en l'état ?

- Le prix du foncier Réthais nous oblige à délocaliser l'activité de stockage sur le continent,
- Le manque de cales et de parkings empêche l'accessibilité de nos cotes aux petites embarcations,
- La stagnation du nombre de places de port immobilise le marché de la vente d'unités neuves ou d'occasion,
- La non législation des corps morts met en danger, bateaux et plaisanciers et empêche un roulement intelligent et saisonnier de ces places.

Cependant nous voilà déjà plongés dans les préparatifs de livraison, de mise à l'eau de printemps et tout s'annonce avec un soleil radieux, sur un bassin d'exception.

Espérons seulement qu'à l'avenir nous pourrions ouvrir ce rêve au plus grand nombre, tout en sachant préserver nos cotes de constructions déraisonnées...

Le juste milieu reste à trouver pour garantir à tous encore, de longues et belles navigations...



PAPOTAGES ET INFOS EN VRAC...

Résultat de la pétition pour l'aménagement de la zone administrative du port...

Sans avoir battu la campagne, sans faire de porte à porte ni de distribution systématique dans les boîtes à lettre, sans faire de propagande, c'est spontanément que **674 signatures** sont venues s'ajouter afin de souligner l'intérêt que les Rivedousais portent au développement du port de la commune. **Soyez en vivement remerciés**, car cela nous permettra, notre maire et moi-même, de plaider notre bonne cause auprès de Madame le préfet à qui nous allons remettre en main propre l'intégralité desdites signatures, bien accompagnés par un ensemble de commentaires explicites !... Soulignons au passage que neuf des dix maires de l'île de Ré, dont le nôtre en tête, sont entièrement favorables au projet de développement de notre port !...

Assemblée générale 2012 de l'APPRP...

Même si cela vous sera rappelé ultérieurement, chaque adhérent recevant une convocation en temps et heure, merci à chacun de bien vouloir prendre note dès maintenant de la date de notre prochaine assemblée générale. Elle se déroulera le 16 juin prochain dans la salle du bar de la salle des fêtes de Rivedoux, comme durant l'année passée.

Tir d'un spectacle pyrotechnique le 31/12 par l'Hôtel de la Marée...

La municipalité a été sollicitée par cet établissement afin d'obtenir une autorisation pour un tir de feu d'artifice, laquelle a été accordée. Dommage que cette question n'a pas été débattue lors de la réunion du conseil portuaire ayant eu lieu deux jours avant que l'APPRP ne soit informée par ce restaurant. Compte tenu des dégâts qui avaient été précédemment occasionnés aux embarcations par les mêmes lors d'un tir en 2010, l'APPRP a prévenu l'intéressé, par lettre avec

AR, que tout nouveau dégât ainsi provoqué sur les bateaux du port, lui serait imputable !

Observation faite le 02 janvier dernier par votre président, aucun dommage n'est à déplorer...

Pensez à la SNSM...



Nos amis sauveteurs organisent chaque année des réjouissances et activités afin de récolter quelques fonds toujours utiles à l'accomplissement de leur mission. Merci donc de noter ces deux dates :

17 mars : Baptême de la vedette de la SNSM du nom de « ILE DE RÉ » au port de Saint Martin.

21 juillet : Journée SNSM à Saint Martin. Sorties voile et pêche.

Naturellement, cela ne remplace pas le don que vous pouvez leur adresser directement, grâce notamment au bordereau de souscription joint à ce bulletin !



Fête du port de La Flotte en Ré...

Nos amis Flottais annoncent leur fête du port pour les dates du 5 et 6 mai prochain. Une grande fête sera organisée pour le dixième anniversaire de cette manifestation. Le programme des réjouissances sera communiqué ultérieurement, via le Phare de Ré.

Transports de bateaux...



J'ai bien le plaisir de vous informer que Patrick LACHAUMETTE, adhérent fidèle de l'APPRP, vient de créer son entreprise de transport de bateaux, avec ou sans remorque.

Dragage du port...

Un devis est enfin parvenu à la municipalité en ce sens. Le coût estimé serait d'environ 80 000 €, sans subvention possible. Il s'agit du dragage de l'ensemble de la zone administrative du port et du chenal d'accès au large.

Dans un souci de rentabilité et de bonne efficacité, la municipalité ne fera exécuter ce dragage que lorsque la pose des pontons sera décidée.

À propos de la liste d'attente pour un amarrage de bateau...

Ayant été interrogé par certains d'entre vous sur la validité des candidatures figurant en liste d'attente pour une place de port, sur filière ou sur corps mort, chacun doit se rassurer sur ce point. Cette liste d'attente n'est pas soumise à un renouvellement annuel pour le moment.

Elle est évidemment réactualisée régulièrement, mais seulement pour retirer les noms des personnes démissionnaires et naturellement, ceux qui sont décédés par exemple. Si nous en venions à opérer un renouvellement annuel des candidatures comme cela se pratique dans d'autres ports, tous les inscrits sur ladite liste en seraient préalablement avertis par un courrier de la mairie.

Tarif portuaire comprenant les amodiations à quai, sur corps morts ou sur filières...

Une hausse de 3% a été proposée à la commission portuaire par la mairie pour application en 2012. Il faut bien retenir que comme pour

toute commission communale, l'action du conseil portuaire se limite à un rôle d'observation, de conseil et de modération, en aucun cas de décideur. Compte tenu des tarifs actuels, la commission ne s'est pas opposée. Le conseil municipal a depuis voté cette augmentation.



Surveillance des bateaux dans le port...

De nuit, les bateaux sont peu visibles et donc fortement exposés aux dégradations volontaires et vols, ce dont la plupart des amodiataires a déjà eu à se plaindre. D'autre part, durant la saison estivale dernière, la Sirène (la statue) s'exposant avec grâce l'extrémité de la digue, fut préalablement jetée à l'eau par des intellectuels locaux ; depuis, elle a été souillée à la bombe de peinture par de probables artistes en devenir. Le délinquant étant par principe moins téméraire en pleine lumière, la municipalité doit étudier la possibilité d'installer des projecteurs à éclairages suffisants, à déclenchement de présence ou permanents, ce qui permettra, si ce n'est de sécuriser totalement les lieux, de dissuader certains surdoués de réaliser leurs forfaits.

Filières...

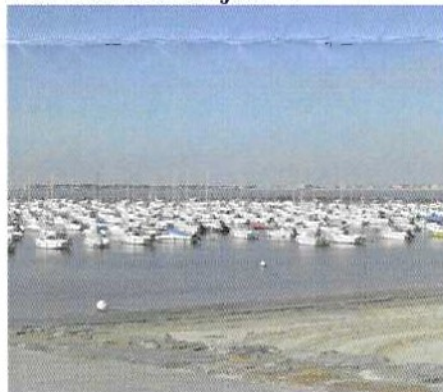
Il a été suggéré de les démonter durant la période hivernale du fait qu'aucun bateau ne s'y trouve amarré. Cela permettra de les nettoyer et de prolonger ainsi leur longévité. De plus, du fait qu'un espace suffisant reste disponible pour installer une filière supplémentaire, du fait aussi de la modicité du coût engendré et d'un amortissement rapide de l'investissement, cette possibilité serait prochainement mise au programme du conseil municipal.

D'autre part, il a été renouvelé le souhait que les roches éparses présentes sur la zone des filières soient dégagées, ce qui est un minimum pour la sécurisation des embarcations. Cela devrait également se faire.

Devis pontons...

Suite à la communication d'adresses de fabricants par votre président grâce aux bonnes indications de JY Sélo, la municipalité a sollicité des devis pour équiper la première partie du port située entre la digue et la cale. Cela permettrait d'y amarrer une bonne soixantaine de bateaux. Deux devis sont arrivés et après étude, nous avons toutes raisons d'en déduire la bonne faisabilité. Même si nous n'obtenons pas de subventions extérieures, il sera tout à fait possible d'autofinancer l'investissement nécessaire grâce aux fonds récoltés sur les amodiations.

Les zones de corps morts Sud verront-elles le jour ?



Une énième réunion s'est déroulée à ce propos, de concert avec la DDTM 17 représentée par Mr Halioua., Mme Triolet pour la DREAL, notre maire et deux de ses adjoints, , CRÉOCÉAN qui a réalisé l'étude, ainsi que divers représentants d'associations et votre président. Suite à une entrevue houleuse en raison de la remise en question perpétuelle par les représentants de l'état de tous les points pourtant déjà discutés de nombreuses fois, nous avons obtenu un accord provisoire pour le nombre de mouillages et les emplacements déjà définis avec les autres instances de l'état. La validation finale dépendrait des photos montage montrant l'impact visuel du nombre de bateaux

amarrés. Je n'ai pas manqué de préciser qu'il serait également important d'y inclure en fond d'image, la cimenterie et le silo à grain pour voir s'ils ne seraient pas masqués par lesdits bateaux !...

Élargissement de la zone administrative du port...

Après un calcul rapide mais avisé effectué par le responsable du port, l'extension proposée au SCOT et tant contestée par certains, ne représente en réalité que 5400 m² !!! Il s'agit donc de beaucoup de bruit pour peu de chose et surtout d'une preuve de mauvaise foi des détracteurs du projet ! On entend beaucoup moins ceux-là à propos de la future cimenterie qui culminera à environ 80m, du futur silo à grain de 40m de hauteur, voire des 35 hectares de remblaiement de l'océan au service du port de commerce, le tout en plein horizon et à un mile de la plage Sud de notre village !...

Cale de la promenade Porsain...

Beaucoup auront remarqué que cette cale vient d'être renforcée et refaite. De plus, du fait qu'elle est de plus en plus usitée pour mettre les embarcations à l'eau, des boucles seront rajoutées par la municipalité, afin de faciliter les manœuvres.

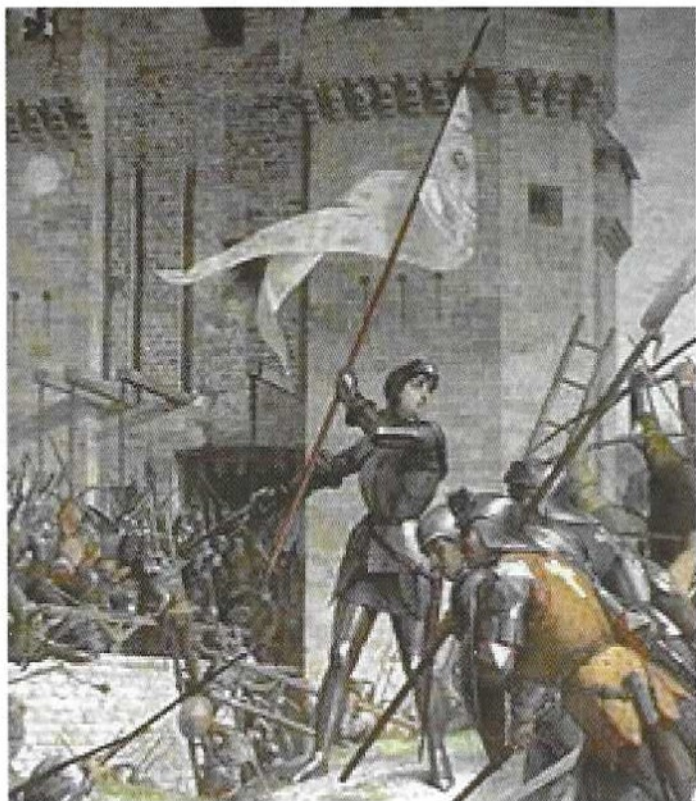
Cale de la Chaloupe...

Une plaque de béton ayant été arrachée par la violence des flots, une réparation a été demandée pour que les dégâts déjà existants ne s'aggravent pas d'avantage. La municipalité se charge de faire remédier à l'incident.

Entreposage des annexes...

L'espace pour annexes créé sur la promenade Porsain, est réservé aux amodiataires disposant d'un amarrage au port et sur filières notamment. La municipalité a décidé de veiller à ce que les possesseurs d'annexes s'en servent ainsi que prévu. L'entreposage aléatoire d'annexes sur la cale ou au long de la digue de la promenade ne sera plus toléré, pour toutes les bonnes raisons concernant la sécurité et l'esthétique des lieux.

RÉTAIS ET GUERRE DE CENT ANS...



Le saviez-vous ?

Ce serait grâce à l'intervention d'un modeste Rétais qu'il aurait été permis de mettre fin à la guerre de cent ans !

C'est en 1643 que le roi Louis XI, en visite à La Rochelle pour rendre visite à sa mère la reine Marie d'Anjou dont l'Aunis formait le douaire* connu Jehan Mérichon, sieur d'Uré, de la Gort, du Breuil Bertin et des Halles de Poitiers, conseiller et maître du roi, bailli d'Aunis et à cinq reprises, maire de La Rochelle.

Ainsi que cela se pratiquait alors très souvent durant ses déplacements en province, le roi logeait chez le maire et c'est ainsi qu'il rencontra Jehan Mérichon qui devint ensuite l'un de ses favoris.

Le roi contemplant les côtes de l'Île de Ré, certains supposèrent qu'il eut alors une tendre pensée pour sa première épouse, Marguerite d'Ecosse qui foula pour la première fois le sol de France dans notre Ile, le 17 avril 1436.

Le temps passant, le roi garda bonne mémoire du travail accompli par Mérichon pour sa bonne tenue de la ville de La Rochelle. Il décida de venir à nouveau les 25, 26 et 27 mai 1672, lui rendre une nouvelle visite et se faire héberger à nouveau par lui, Mérichon s'étant entre temps octroyé le titre de Sénéchal de l'Île de Ré et devenant de fait, membre de la cour du roi.

Lors de son séjour, le roi remarqua le majordome de son hôte en la personne de Mérindot, tout voué à servir son maître avec adresse, qualité, finesse et distinction.

L'histoire est longue et compliquée, mais ce qu'il faut en retenir, c'est que ce Mérindot, Rétais invétéré, a servi d'émissaire au service du roi de France, auprès du roi Edouard IV d'Angleterre.

Contre promesse en cas de succès d'une « élection en Isle de Ré et de l'argent », Mérindot fut invité à se rendre auprès du roi d'Angleterre, afin de le convaincre de mettre fin aux hostilités Franco Anglaises qui duraient depuis si longtemps, que les peuples des deux pays n'en pouvaient plus de misère.

Mérindot fut tellement persuasif, que le roi d'Angleterre et le roi de France décidèrent de signer le 29 août 1475, le traité dit de Picquigny, qui s'accompagnait d'un versement sur l'instant de 75 000 écus sonnants et trébuchants à Edouard IV, puis de la promesse de 50 000 écus de pension annuelle.

Mérindot obtint sa récompense. Les écrits précisent : « Notre hérault eut bonne chièrre et eut son office en l'Isle de Ré (dont il estoit natif) et de l'argent. »

Louis XI était coutumier de manœuvres tortueuses et imprévisibles, d'autant que plus il avançait en âge, plus il devenait méfiant et de plus en plus imprévisible dans ses décisions.

Pourtant, nul ne sait quel véritable mobile a en son temps séduit le roi pour choisir Mérindot pour amorcer les négociations franco Anglaises, sauf peut-être le fait que celui-ci s'exprimait avec une grande distinction et une habilité exceptionnelle.

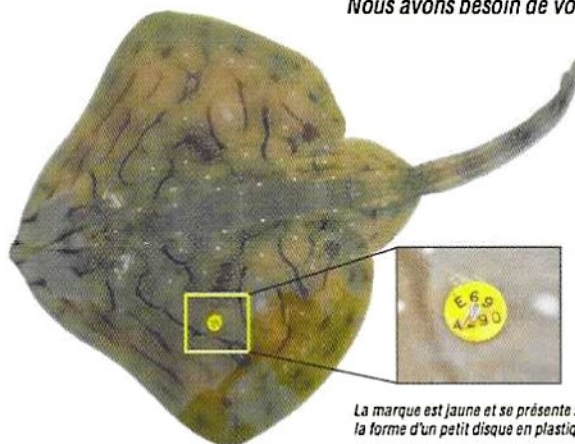
**Douaire : Bien que le mari lui assignait si elle lui survivait.*

*** Condensé tiré du livre : « Les grandes heures de l'Isle de Ré » de Bernard Guillonnet, éditions Rupella, ouvrage remarquable que je recommande à tout passionné d'histoire et tout particulièrement de celle de notre Ile.*



A l'initiative des professionnels (Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Poitou-Charentes) une étude scientifique est en cours dans le but d'envisager une possible réouverture de la pêche à terme

Nous avons besoin de vous !



La marque est jaune et se présente sous la forme d'un petit disque en plastique

Si vous capturez une RAIE BRUNETTE MARQUÉE, notez le numéro de la marque, le point GPS de capture, la date et relâchez le poisson

Appelez le CREAA : 05 46 47 51 93 ou le CRPM : 05 46 67 37 36
transmettez dès que possible les informations recueillies



Aurelien JASPARD

TRANS'AUTONOMIE

Transport de voyageurs toutes distances.

309 Rue des Acacias

17940 Rivedoux-Plage

Tel: 06 68 94 21 06.

www.trans-autonomie-17.fr

trans-autonomie@9business.fr

DOUZE SIÈCLES DE TOURISME EN RÉ ?

L'histoire rapporte que voici douze siècles, l'un des premiers touristes de marque à se passionner pour notre Ile et à y venir séjourner pour son plus grand plaisir, était Lodewig, fils benjamin de Charlemagne qui reçut dès son plus jeune âge, le royaume d'Aquitaine en héritage.



Lodewig, soit Louis 1^{er}, plus connu sous le nom de Louis le Débonnaire, gouverna durant plus de vingt ans le royaume d'Aquitaine. La ville de Saint Jean d'Angely fut choisie par lui pour capitale de son royaume et c'est l'Ile de Ré qu'il privilégia comme lieu de repos et de divertissement.

Cet homme particulièrement mélancolique aimait à venir très souvent se divertir, pratiquer la pêche et la chasse en « Isle de Ré », car en ce temps-là, elle était toute boisée, pas ou peu habitée et qu'il aimait à se retrouver dans les « profondeurs solitaires des forêts »...

C'est ainsi que déjà, ce bout de terre était désigné sous le nom de « Isle de roi ou Isle royale » ce que le parler patois a confondu en celui de « Ré ou Roy ». C'est ainsi que notre Ile trouva son nom...

PÊCHE INTERDITE À CHAUVEAU ? BIZARRE !

Une anomalie de taille et particulièrement surprenante subsiste à propos de cette interdiction pour les pêcheurs de loisir, de prélever des huîtres de bonne taille et en quantité légale sur le plateau de Chauveau. En effet, comment verbaliser un contrevenant potentiel, du fait que ledit plateau ne fait l'objet d'aucune délimitation cadastrale connue ? La répression exercée jusqu'alors serait donc illégale et abusive, non ?... D'autre part, le tourisme Rivedousais et Maritais, dépend en bonne partie du plaisir de la pêche à pied. Du fait que certains rêvent de faire mettre cette zone en « jachère », le risque de voir les locations saisonnières fondre comme peau de chagrin, menace gravement !!!

RIVEDOUX
PRESSE
LIBRAIRIE
PAPETERIE
SOUVENIRS
CARTERIE - JOUETS

57, rue Edouard Herriot - 17940 Rivedoux
Tél 05 46 09 80 52 - Fax 05 46 09 56 99

La sympathie, le service, l'amabilité et la compétence, tout simplement pour vous...

LA SÉDIMENTATION..., PROBLÈME RÉTAIS !

L'idée de l'achat s'un roto-dévasseur par la CDC a été évoquée. Compte tenu des coûts de dragage pratiqués et de la difficulté d'obtenir les engins départementaux à cet effet, a plupart des communes de l'Ile concernées par l'envasement, seraient favorables à cette acquisition. Cela permettrait une souplesse dans l'entretien permanent par le brassage des vases, tout en restant dans un budget de fonctionnement nettement plus abordable.

les Viviers en Ré

Dégustations

Terrasse avec vue sur nos viviers

Chantal et son équipe

05 46 09 86 22

06 88 92 35 48

573, avenue de la Corniche - 17940 Rivedoux-Plage

RECETTE DU BLANC DE SEICHE « FAÇON LES VIVIERS », le tout avec un léger accent du Sud-Est...

Faire bouillir les blancs de seiche durant 30 minutes environ, les couper en lamelles d'un demi centimètre de large, les déposer dans une poêle avec un peu d'huile d'olive, ajouter de fines lanières de poivron, de fines tranches de chorizo doux. Faire cuire à feu vif. Ajouter un filet de sauce au soja et à mi-cuisson, arroser généreusement de pineau Ilrhéa, forcément !

Servir chaud et déguster sans modération...

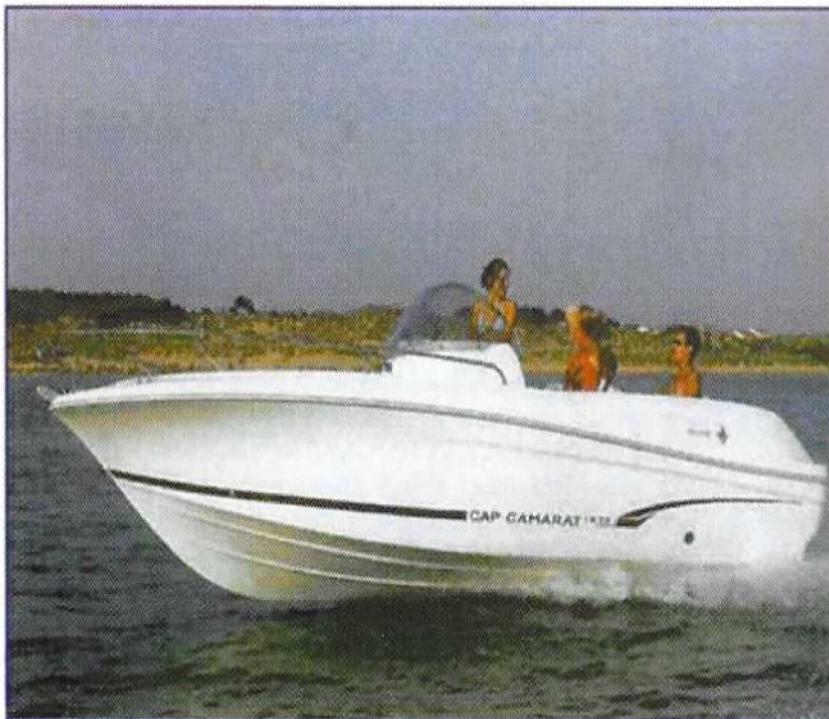
En plus d'une bonne année 2012, Chantal vous souhaite un excellent appétit !...



Alphabet international :

Alpha – Bravo – Charlie – Delta – Echo – Foxtrot – Golf – Hôtel – India – Juliet – Kilo – Lima – Mike – November – Oscar – Papa – Quebec – Roméo – Sierra – Tango – Uniform – Victor – Wiskey – X-ray – Yankee – Zulu –

Le connaissez-vous parfaitement ???



MOTTE Marine
île de Ré

BATEAUX NEUFS - CENTRE OCCASION - ACCASTILLAGE

www.mottemarine.fr



JEANNEAU

360, avenue Gustave-Perreau
17940 RIVEDOUX - île de Ré

Tel. 05 46 09 08 02 - Fax 05 46 09 35 58

contact@mottemarine.fr